

opinions Lundi 02 décembre 2013

Que Berne négocie un accord plus humain avec Pékin!

Par Paolo Bernasconi

Paolo Bernasconi, avocat et professeur de droit, estime que la Suisse devrait négocier un accord complémentaire avec la Chine, sur le chapitre – étrangement éludé pour l'instant – des droits de l'homme

«Cher Paolo – me disait gentiment un diplomate suisse connaisseur de la Chine –, tu dois savoir qu'à la table des négociations commerciales avec les autorités chinoises, il n'est pas poli de prononcer des mots comme Tibet, Ouïgours, travaux forcés, etc.» Plus abruptement, me disait un autre ami, lui aussi diplomate suisse, lors d'un dîner de gala dans une localité touristique suisse où on applaudissait un message de l'artiste chinois Ai Weiwei, lui aussi poursuivi, «ils te foutent dehors».

Mais voilà une Chine tout à coup totalement meilleure: le 12 novembre dernier, le troisième plénum du Parti communiste chinois annonce des réformes profondes en faveur des droits humains. La situation politique change totalement. Voilà donc une ouverture essentielle pour la Berne fédérale: on peut s'atteler à un accord complémentaire concernant les droits humains, qui serait approuvé en parallèle avec l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine, actuellement en discussion au Conseil national. Il n'y a rien à redire à cet accord d'un point de vue commercial. Mais c'est une catastrophe du point de vue de la politique étrangère, vu l'absence de toute clause sur le respect des droits humains et des minorités culturelles. Un modèle très mal vu par les Chancelleries du monde occidental et des pays non alignés. Berne a renoncé aux garanties en faveur des droits humains, mais déclare avoir gagné des garanties pour la protection de la propriété intellectuelle des brevets suisses: on se berce d'illusions en pensant obtenir gain de cause devant un tribunal chinois, en lui demandant de condamner, en faveur d'une entreprise suisse, une entreprise chinoise appartenant au même palais auquel doit obéir tout tribunal chinois.

Entre-temps, Berne a reçu la ministre chinoise de la Justice, et annonce la deuxième session du dialogue sur les droits humains entre la Suisse et la Chine depuis 1991 (sic!); le chef de l'armée suisse vient de recevoir un général chinois. Toutes ces louables initiatives ouvrent des portes à la négociation d'un accord additionnel, sur la base, par exemple, des rapports de Human Rights Watch, actuellement sous les yeux des principales organisations internationales du monde: sédentarisation forcée de 2 millions de bergers tibétains; condamnation, pour cause d'«homicide politique», des dissidents tibétains qui réchappent d'un suicide par immolation (depuis deux ans, on compte une douzaine d'immolations de Tibétains chaque mois, en signe de protestation contre les vexations chinoises, récemment accompagnées par des fusillades contre la foule qui violait l'interdiction d'exposer le portrait du dalaï-lama et le drapeau tibétain); peine de 10 ans de prison pour les membres des familles qui recueillent la dépouille de ceux qui se sont immolés; incarcération des leaders du New Citizens'Movement, des Guillaume Tell contemporains chinois.

«Cher Paolo, on t'aime bien, mais pour les Tibétains et pour les Ouïgours, on ne peut plus rien faire», prêchait un député socialiste, ajoutant: «Et de toute façon je n'aime pas ton approche anticommuniste qui était à la mode à l'époque de la Guerre froide.» Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le peuple suisse ne savait pas, et de toute façon n'avait pas de choix. Maintenant, nous connaissons la politique systématique de nettoyage ethnique au préjudice des communautés tibétaines en Chine et au Tibet, et des communautés musulmanes, notamment des Ouïgours. A Berne, on prône la politique des petits

pas. En Chine, on pratique la politique communiste des grands pas vers l'extinction de certaines communautés. Entre-temps, on n'aura sauvé de l'extinction que les pandas.

Maintenant, nous, citoyennes et citoyens suisses, nous avons le choix de fermer les yeux, mais il faut savoir que chaque montre «Swiss made» légalise une heure de torture communiste en Chine et au Tibet.

«Mais, professeur Bernasconi, vous n'avez pas voyagé en Chine comme je le fais depuis des années», me rétorque un entrepreneur suisse. Certes, lui réponds-je, mais vous n'avez pas visité les goulags staliniens chinois. Actuellement, le régime chinois distingue deux formes de travaux forcés: le système laogai (punition par le travail), qui comprend plus de 900 camps avec trois à cinq millions de condamnés, et le système laojiao (rééducation par le travail), qui sert à punir la petite délinquance; d'après les estimations des Nations unies en 2009, presque 200 000 personnes étaient astreintes à cette mesure. Toutes ces condamnations ont lieu dans le cadre d'une procédure administrative, sans aucune garantie judiciaire. Au début de ce mois, le congrès du Parti communiste a annoncé la disparition des camps de cette deuxième catégorie. Par conséquent subsiste le danger que les dissidents politiques soient tout simplement transférés aux travaux forcés du système laogai. Ainsi les consommateurs suisses pourront-ils acheter à bas prix des produits «Made in laogai».

Ni les politiciens, ni les entrepreneurs suisses n'ont été invités à visiter les cellules où, d'après une communication récente de la Cour suprême chinoise, on torture des centaines de milliers de personnes dans le but d'obtenir leurs aveux devant la «justice» chinoise. Dans la salle feutrée du Conseil national, la semaine prochaine, lorsqu'on lèvera la main contre un accord additionnel en faveur des droits humains, et contre la clause du référendum facultatif, on n'entendra pas le cri des torturés. Il vous suffirait, Mesdames et Messieurs les députés, d'imaginer cinq heures de séance chez le dentiste sans anesthésie.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA